



COMMUNIQUE CONJOINT

Nous,

Syndicat Autonome des Médecins Pharmaciens et Chirurgiens-Dentistes du Sénégal (SAMES),

Syndicat des Médecins Privés du Sénégal (SYMEPS),

Société Sénégalaise d'Anesthésie Réanimation et Médecine d'Urgence (SOSEAR),

Association des Cliniques Privées du Sénégal (ACPS),

Informons l'opinion publique nationale et internationale de ce qui suit :

- Depuis un certain temps nous avons noté des entraves graves à l'exercice de la médecine au Sénégal ;
- Depuis quarante-huit heures, notre confrère le Docteur Babacar NIANG a été interpellé par les services de sécurité, transporté dans des conditions très regrettables vers la Sureté Urbaine à Dakar, entendu puis placé en garde à vue ; tout ceci sur la base d'allégations jusque-là non prouvées de tierces personnes.
- Les avocats qui assistent notre confrère ont mis à la disposition de la Police le dossier médical du concerné stipulant que son état est incompatible avec les rigueurs de la détention.

Au regard de tout ce qui précède :

Nous tiendrons pour responsable l'État du Sénégal de tout ce qui pourrait arriver à notre confrère.

Nous réaffirmons, ici, notre soutien total au Dr Babacar NIANG et à toute son équipe qui jusqu'à présent jouissent de la sacro-sainte présomption d'innocence.

Pour notre part, nous organisations syndicales (SYMEPS, SAMES) et associations posons à nouveau sur la table la lancinante question de la protection judiciaire des agents de santé, qui ne peuvent plus continuer à être les agneaux du sacrifice.

Nous saisissons à nouveau cette occasion pour déplorer les violations encore notées du secret de l'enquête, en atteste les informations relayées par une certaine presse relatives à la série d'auditions de nos collègues.

A tous les camarades, nous demandons de rester mobilisés, de se tenir prêts pour défendre nos confrères.

Nous, organisations et associations signataires, tenons à rappeler notre attachement à l'état de droit dans sa totale plénitude.

Fait à Dakar le 23/03/23

SG National du SAMES
Dr Mamadou Demba NDOUR



Président du SYMEPS
Dr Abdou Kane DIOP



Président de la SOSEAR
Dr Massamba DIOP



Président ACPS
Dr Serigne Falilou SAMB



SG ACPS / SYMEPS
Dr Alioune TABANE

